

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L715-2 ;
Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts en vigueur de l'établissement.

Acte administratif n°2019/03

Le Conseil d'Administration réuni le : 14 mars 2019

Objet de la délibération : Calendrier universitaire 2019/2020

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le calendrier universitaire 2019/2020.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Le président du Conseil d'Administration de l'UTT,



Ronan STEPHAN